
Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée
de l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2013

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 7 novembre 2012 à Blonay, le budget 2013 de la CIEHL.

La Commission était composée de :

<u>Présents</u> :	Blonay	M.	Ghiringhelli Gianni
		M.	Mignot Nicolas
	Chardonne	M.	Aegerter Freddy
		M.	Brauchli Pascal
	Corseaux	M.	Beldi Yves
		M.	Michaux Patrick
	Corsier	M.	Goy André
		Mme	Vodoz Josiane
	Jongny	Mme	Dutoit Weidmann Annelise
		Mme	Lakhdar Annerose
	Montreux	M.	Denis Golaz
		M.	Hess Yanick
	Saint-Légier	M.	Marti Guy
		Mme	Morier Céline
	La Tour-de-Peilz	Mme	Dubuis Nathalie
		M.	Ziehli Yohan (suppléant)
	Vevey	Mme	Destraz Marie-Catherine
		M.	Gavin Eric
	Veytaux	M.	Brünisholz Pierre
		M.	Ruch Pascal
<u>Excusé</u> :	La Tour-de-Peilz	M.	Vallotton Jacques

ACCUEIL

M. Gianni Ghiringhelli, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Blonay. Il rappelle que l'usage veut que les conseillers communaux de la commune dont est issue le président du Conseil administratif de la CIEHL assurent la présidence et rédigent le rapport de la séance. Il fonctionnera donc comme président et M. Nicolas Mignot sera secrétaire-rapporteur. Il remercie de leur présence, Mme Colette Rossier, cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera, ainsi que M. Bernard Degex, syndic de Blonay et président du Conseil administratif de la CIEHL.

M. Ghiringhelli procède ensuite à l'appel et propose de suivre l'ordre du jour tel qu'il a été transmis à la commission. Le débat est ensuite ouvert.

BUDGET 2013 ET PRÉAVIS TYPE

Suite à une question d'un délégué de Corseaux, Madame Rossier précise que les Fr. 350'000.- figurant au budget 2013 de la CIEHL pour l'Etude d'opportunité/faisabilité fusion(s) / gouvernance régionale représente bien le prorata 2013 du budget global de cette étude, qui s'élève à Fr. 516'672.-.

Suite à une question d'une déléguée de Jongny, Madame Rossier précise que la provision de Fr. 150'000.- porté au budget pour la suite du projet d'agglomération "transports-urbanisation" concerne toujours la phase d'étude (préparation à la mise en œuvre), le projet étant toujours en consultation à la Confédération.

Suite à une question d'un délégué de Vevey, Madame Rossier précise que le mandat de coordination générale du projet d'agglomération transports / urbanisation Rivelac n'a pas encore été attribué, mais devrait l'être d'ici fin novembre. Par contre, pour le secteur Riviera, le mandat d'appui technique a lui déjà été attribué.

Un délégué de Saint-Légier demande quels sont les critères appliqués par le conseil d'administration de la CIEHL pour déterminer si un projet est d'intérêt régional ou non, et plus particulièrement dans le cas de la rénovation de la salle del Castillo. Monsieur Degex précise que la décision a été prise en rapport à la rénovation des éléments techniques de la scène. En effet, plusieurs manifestations d'intérêt régional sont demandeuses de telles infrastructures scéniques, comme par exemple le Septembre Musical, le Montreux Choral festival ou encore le Montreux Comedy Festival. Madame Rossier, confirme et précise encore que le montant alloué ne concerne que la part du budget affecté à la rénovation des éléments scéniques.

Toujours à propos de ce projet de rénovation, un délégué de Saint-Légier demande si, comme pour la rénovation de l'Auditorium Stravinski de Montreux, les travaux sont entrepris avant l'acceptation par les conseils communaux de la participation de la CIEHL. Monsieur Degex répond que les travaux ont bel et bien commencé, mais qu'en cas de refus par une des communes d'allouer ce montant, c'est la commune de Vevey qui en subira les conséquences et qui donc en prend le risque. Les autres communes ne doivent en aucun cas sentir de pression dans le vote du préavis.

A propos de l'Espace régional des Pléiades, un délégué de Saint-Légier demande quelles sont les précisions qui ont été demandées par la commune qui a conditionné son accord à l'obtention de celles-ci. Monsieur Degex signale que les renseignements demandés concernent le montage financier du projet mais pas sa mise en œuvre.

Un délégué fait remarquer qu'en additionnant les montants des différents futurs projets d'intérêt régional, on constate que les montants sont très élevés par rapport à la fortune de la CIEHL et qu'il se demande comment celle-ci pourra y faire face. Madame Rossier précise que de toute manière la fortune de la CIEHL est limitée de par ses statuts à Fr. 3'500'000.-. Le CA a donc déjà entrepris des réflexions sur d'autres formes de financement, comme des financements par participation des communes. Un délégué de Corsier demande si le projet de terrain d'athlétisme à Montreux sera financé sous l'une de ces formes. Monsieur Degex répond que cela n'a pas encore été décidé, mais qu'il est probable que ce projet soit plutôt financé par une participation intercommunale plutôt que par le biais de la CIEHL.

Après ces divers échanges, le président procède au vote sur le budget 2013 et c'est à l'unanimité des membres présents que celui-ci est accepté.

DIVERS

Un délégué de Veytaux demande si les suppléants peuvent quand même participer aux séances et ceci même si les 2 autres délégués sont présents, comme c'est le cas dans d'autres commissions intercommunales. Il est répondu que du moment que ce dernier ne participe pas au vote, on n'y voit pas d'inconvénient. Au contraire, cela lui permet d'être au courant des discussions et des projets. Monsieur Degex précise qu'il mettra ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil administratif afin de faire modifier la convocation.

Suite à l'intervention d'une déléguée de Jongny, il est décidé que les rappels envoyés 2-3 semaines avant la séance de la commission par le SAI seront dorénavant envoyés par courrier électronique.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes aura lieu le jeudi 2 mai 2013, à 18h30, à Blonay.

CONCLUSIONS

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget 2013 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président,
Gianni Ghiringhelli

Le rapporteur,
Nicolas Mignot

Fait à Blonay, le 15 novembre 2012